



Quel recours pour toucher notre salaire?

Par **valade**, le **05/04/2009** à **20:10**

Bonjour,
Mon patron sortant de garde à vue nous n'allons pas touché de salaire dans l'immediat.
Quel est notre recours?
Par avance je vous remercie de votre aide...
Par avance je vous remerie de votre aide.
Salutations distinguées.

coralie Valade

Par **frog**, le **05/04/2009** à **20:16**

[citation]Mon patron sortant de garde à vue nous n'allons pas touché de salaire dans l'immediat.[/citation]
Quel rapport entre les deux ?